Comment passer commande : 3 étapes simples !

1. Je choisis mes vins, je remplis tout le bon de commande.

2. Je règle Je prépare mon règlement ***par chèque à l'ordre de l'Amicale***

3. Je confie mon règlement et mon bon de commande à l'Amicale

DEPOT DES COMMANDES AVANT LE 18/10/2024 12H00

RECEPTION DES COMMANDES IMPERATIVEMENT LE 25/11/2024 MATIN

AU SAMU

Réf. Catalogue	Désignation	Prix de la bouteille	Prix du carton	Quantité de carton	Total (€)
				TOTAL	

NOM/PRENOM : **TEL PORTABLE :**
SERVICE : **N° AMICALISTE :**

Règlement par chèque ou espèces au nom de « l'Amicale du CH LAON »

Attention si erreur de référence, pas de retour ou d'échange possible.